

PROCÈS-VERBAL de la session ordinaire du Conseil de la municipalité d'Aston-Jonction, tenue le lundi 12 mars 2018, à dix-neuf heures trente minutes (19 h 30), à la salle du Conseil de l'édifice municipal sous la présidence du maire M. Marc-André Gosselin.

Sont présents :

Mme Gaétane Trudel
M. Benoit Lussier
M. Jérôme Dionne
M. François Therrien
M. Alexis Beaupré
M. Éric De Courval

et Martine Lebeau, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim.

M. Marc-André Gosselin constate le quorum, demande la minute de silence et ouvre la session.

2018-03-40

Adoption de l'ordre du jour

M. Benoit Lussier, appuyé par M. Jérôme Dionne, propose l'adoption de l'ordre du jour qui demeure ouvert. *Adopté.*

2018-03-41

Adoption du procès-verbal de la session ordinaire du 5 février 2018

M. Éric De Courval, appuyé par Mme Gaétane Trudel, propose l'adoption du procès-verbal de la session ordinaire du 5 février 2018 tel que déposé et présenté. *Adopté.*

Affaires découlant des derniers procès-verbaux

2018-03-42

Autorisation de dépenses pour bris majeur au dépanneur

Considérant qu'un bris majeur s'est produit à la cheminée du système de chauffage du dépanneur le 20 février 2018 ;

Considérant que M. Georges Boudreault a été mandaté par la directrice générale et secrétaire trésorière par intérim pour faire les réparations d'usage et estimait le coût à 360 \$ approximativement ;

Il est proposé par M. François Therrien, appuyé par M. Éric De Courval d'entériner la dépense de 360 \$. *Adopté*

- Il a été confirmé à M. François Therrien, qu'à sa demande, depuis le 1^e janvier 2018, la municipalité prend en charge le compte d'électricité de « Les Loisirs d'Aston inc. »
- M. Marc-André Gosselin fait le point sur le projet des eaux usées. Il a rencontré M. Marc-André Harnois, ingénieur de la MRC, et ils demanderont une rencontre avec le MAMOT pour avoir des explications sur le dossier.

2018-03-43

Autorisation pour deux autres lumières dans la rue Lupien

Considérant qu'un poteau et une lumière de rue seront bientôt installés au coin de la rue Lupien, que le conseil trouve pertinent de faire installer deux autres lumières et que les coûts seraient moindres si toutes les installations se faisaient le même jour ;

Il est proposé par Mme Gaétane Trudel, appuyée par M. Benoit Lussier d'acheter deux autres lumières de 72 watts pour la rue Lupien en plus de celle de 90 watts prévue pour le coin de la rue Lupien. *Adopté*

2018-03-44

Renflouement de la petite caisse

Considérant qu'une somme de 25,03 \$ était manquante dans la petite caisse à l'arrivée de Mme Jacqueline Leblanc en décembre 2017 en remplacement de Mme Caroline Denoncourt ;

Considérant que lors de la vérification comptable de Mme Sarah Gilbert du Groupe RDL inc., cette irrégularité a été constatée et notée et quelle nous suggère de faire une écriture comptable en 2018 pour régulariser ce poste ;

Il est proposé par M. François Therrien, appuyé par M. Éric De Courval de renflouer la petite caisse pour un montant de 97,15 \$ et de mettre le montant de 25,03 \$ dans les pertes pour l'année 2017. *Adopté*

2018-03-45

Remboursement des factures de Google à partir du 1^e janvier 2018 à M. Marc-André Gosselin

Considérant que la carte de crédit de la municipalité a dû être annulée et que celle-ci permettait de payer les comptes Google;

Considérant que M. Marc-André Gosselin a utilisé sa carte de crédit personnelle pour payer les comptes Google depuis le 1^e janvier 2018 ;

Il est proposé par M. François Therrien, appuyé par M. Éric De Courval, que la municipalité d'Aston-Jonction accepte que M. Marc-André Gosselin continue d'utiliser sa carte de crédit personnelle et que les montants lui seront remboursés lors de la réactivation d'une nouvelle carte. *Adopté à l'unanimité*

2018-03-46

Mandat accordé à la Corporation de transport adapté Grand Tronc inc. pour le transport adapté sur le territoire pour 2018

M. François Therrien, appuyé par M. Benoit Lussier, propose que la municipalité d'Aston-Jonction, à titre de municipalité mandataire, désigne pour l'année fiscale 2018, la Corporation de transport adapté Grand Tronc inc. responsable du transport adapté pour les personnes handicapées sur le territoire desservi par ladite corporation (Aston-Jonction, Daveluyville, Maddington Falls, Sainte-Eulalie, Saint-Léonard-d'Aston, Saint-Sylvère et Saint-Wenceslas), le tout conformément aux dispositions de l'article 539 du Code municipal. *Adopté.*

- M. Marc-André Gosselin nous informe que dû à la démission de la directrice de la Corporation de transport adapté Grand-Tronc inc. ainsi que du chauffeur, M. Michel Gosselin a en quel que sorte prit la relève. Il a trouvé un chauffeur en attendant que le comité en engage un officiellement. La comptabilité et le secrétariat se feront dorénavant à « Bougie-Bus » à Nicolet.
- Suite à la dernière levée de fonds, le conseil convient qu'à l'avenir, la municipalité ne soit que partenaire comme par exemple pour recueillir les dons, avoir un point de dépôt pour des articles de première nécessité. Un comité externe pourrait aussi être créé pour ce genre de situation.

Ratification des comptes payés en février 2018

CHÈQUE	FOURNISSEUR	DESCRIPTION	MONTANT
5697	Jacqueline Leblanc	Salaire du 29 janvier au 9 février 2018	1 039,53 \$
5698	Jacqueline Leblanc	Salaire du 12 au 23 février 2018	1 144,80 \$
AD	Télébec	Services du 4 février au 3 mars 2018	158,84 \$
AD	Hydro-Québec	Facture du 31 janvier 2018 luminaire	353,27 \$
AD	Cogeco	Internet du 1 mars au 31 mars 2018	76,98 \$
AD	Hydro-Québec	Facture d'électricité garage	269,39 \$
AD	Hydro-Québec	Facture au 12 février 2018 bureau	689,93 \$
5699	Jacqueline Leblanc	Salaire du 26 février au 10 mars 2018	688,61 \$
5700	Martine Lebeau	Salaire du 26 février au 10 mars 2018	787,22 \$

2018-03-47

Autorisation pour la ratification des comptes payés en février 2018

M. Jérôme Dionne, appuyé par M. Benoit Lussier, propose que les comptes payés durant le mois de février 2018, soient approuvés et ratifiés par le conseil de la municipalité d'Aston-Jonction, tels que présentés par la directrice-générale et secrétaire trésorière par intérim. *Adopté.*

COMPTES DU MOIS DE MARS 2018

CHÈQUE	FOURNISSEUR	DESCRIPTION	MONTANT
AD	Hydro-Québec	Facture du 1 ^e janvier au 9 février chalet des loisirs	372,04 \$
5701	Équipement R. Lamothe	4 ^e vers, / 6 : déneigement des chemins	4 693,74 \$
5702	RIGIDBNY	Services d'ordures & récupération : mars	2 064,79 \$
5703	Canadien National	Passage à niveau de février 2018	279,00 \$
5704	Grengo	Location photocopieur mars 2018	115,26 \$
5705	Lilianne St-Hilaire	Remboursement activités physiques 2017 (225\$ pour 3 enfants) + 2018 (55\$ pour 1 enfant)	280,00 \$
5706	BuroPro Citation	Achats fournitures de bureau	19,30 \$
5707	Infotech	Consultation (68,99\$) + taxation annuelle (137,97\$)	206,96 \$
5708	Martine Lebeau	Heures de bureau du 22 janvier au 23 février (69 h 45)	1 255,50 \$
AD	SAAQ	Immatriculation tracteur Kubota	303,32 \$
5709	Georges Boudreault	Réparation de la cheminée dépanneur (45,99\$) et transport de pots de fleurs (19,43\$)	65,42 \$
5710	Michelle Goulder	Remboursement activités physiques (125\$ / 2)	62,50 \$
5711	Megaburo	Lecture de compteur du 12 janv. au 12 févr. Couleur (64,87\$), noir (47,34\$)	112,21 \$
5712	Mélanie Cyr	Remboursement d'activités physiques (135\$ / 2 par enfant x 2 enfants)	135,00 \$
5713	Alexis Beaupré	Repas information sécurité civile	14,00 \$
5714	Gaétane Trudel	Déplacement session information et code d'étiquette	67,94 \$
5715	François Therrien	Déplacement SADC	41,30 \$
5716	FQM	Hon. Services prof. Du 20 déc. au 31 janvier 2018	403,56 \$
5717	Groupe Ultima	Assurance municipale 2018	4 819,00 \$
5718	RISI Bulstrode	2 ^e vers. / 4 quote-part (16 382,40\$). Intervention 7 janv. (80,00\$), fausse alarme 20 janv. (957,62\$)	17 420,02 \$
5719	Le Courrier Sud	Appel d'Offres parution 21 février pour les travaux de la rue Vigneault	517,39 \$
5720	SADC	Insc. à la rencontre Cap sur l'avenir du 17 février	50,00 \$
5721	Centre de rénovation Daveluyville	Chapeau de cheminée pour dépanneur	80,47 \$
5722	Garage R. Tourigny	Diesel et gaz du 21 septembre 2017 (oubli)	96,90 \$
5723	SC des Postes	Timbres du mois de février 2018	146,03 \$
5724	Martine Lebeau	Renflouement de petite caisse 2017	97,15 \$
5725	Fonds d'information sur le territoire	Mutations de février 2018	12,00 \$
5726	Alain Bergeron	Pièces de cheminée pour dépanneur	234,31 \$
5727	Dépanneur Aston	Entretien du bureau et réception	32,95 \$
5728	RIGIDBNY	Achat de 4 bacs gris pour 2018	404,40 \$
AD	Cogeco	Internet du 1 ^e avril au 30 avril	76,98 \$
5729	Alexis Beaupré	Frais de représentation	40,42 \$
5730	La Capitale, assurance	Prime d'assurances collectives pour l'employée de mars 2018	101,48 \$
5731	Guy Morneault	Levée de fonds suite à l'incendie du 7 janvier	2 003,55 \$
5732	Jacqueline Leblanc	Achat de vadrouille au Canac et serviettes à main, assiettes, serviettes de table, chez Dollorama	46,85 \$
5733	FQM	Honoraires Prof. de février	1 204,83 \$

2018-03-48

Autorisation de dépense pour le paiement des comptes du mois de mars 2018

Mme Gaétane Trudel, appuyée par M. Alexis Beaupré, propose que le Conseil de la municipalité d'Aston-Jonction approuve et autorise le paiement des comptes du mois de mars 2018, tels que présentés par la directrice générale et secrétaire trésorière par intérim. *Adopté.*

INFORMATIONS & COMITES

M. Marc-André Gosselin informe le conseil que la municipalité a reçu une attestation de performance de la part de RECY- QUÉBEC, pour le programme de reconnaissance « ICI ON RECYCLE ! ». Aston-Jonction s'est mérité l'échelon Argent pour un taux de valorisation de 84,4%.

M. Alexis Beaupré fait part au conseil de la réunion à laquelle il a assisté pour le Carrefour de la Famille. Il explique qu'il serait très exigeant de chercher à atteindre une certification MADA mais qu'il regarderait attentivement ce qui s'est fait ailleurs pour trouver une idée de projet accrocheur pour la municipalité.

M. Marc-André Gosselin aimerait tenir une consultation citoyenne dans le but de connaître les aspirations, les idées de projets, les suggestions et commentaires des citoyens de la municipalité. Cette rencontre aura lieu samedi le 9 juin à 10 h à l'église St-Raphael. M. le maire demande que cette annonce soit publiée dans le Jonction du mois d'avril pour permettre aux citoyens d'avoir le temps d'y penser.

M. Benoit Lussier nous parle d'une réunion à laquelle il a participé sur le thème « Cap sur l'avenir ». Des municipalités de la MRC Nicolet-Yamaska ont présenté leur projet réalisé ou en cours de réalisation. Il note qu'il lui a été difficile de cibler un projet applicable dans notre municipalité. Un seul projet a retenu son attention comme étant possiblement réalisable ici, c'est celui de St-Elphège. Cette municipalité a fait l'acquisition de l'église. Il nous parle aussi que Tourisme Nicolet-Yamaska fait une activité de géocaching. M. Lussier nous informe qu'il y aurait cinq bouteilles de dissimulées dans la municipalité.

PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Richard Bergeron demande s'il y a un minuteur pour les lumières du terrain de tennis. M. François Therrien lui confirme qu'ils procéderont aux changements des heures d'ouverture et de fermeture de ces lumières pour la saison.

M. Jean-Claude Morin demande quand est prévue l'ouverture des soumissions pour la rue Vigneault. M. Gosselin lui confirme la date du 14 mars à 11 heures au bureau municipal.

VOIRIE & INSPECTION MUNICIPALES

2018-03-49

Soumission pour nettoyage des rues pour 2018 et 2019

Il est proposé par M. François Therrien et appuyé par M. Éric De Courval, que le conseil de la municipalité d'Aston-Jonction entérine l'adjudication du contrat qui sera donné par la Ville de Daveluyville pour le balayage des rues pour 2018 et 2019 aux entreprises Mirroy de St-Hyacinthe. *Adopté.*

- Le sujet du programme PAARRM a été remis à la prochaine réunion
- Le sujet du programme AIRLL a été remis à la prochaine réunion

AFFAIRE NOUVELLES

AVIS DE MOTION est donné et lecture est faite du projet de règlement n° 171-2018 sur le salaire des élus de la municipalité d'Aston-Jonction par M. Jérôme Dionne et que le conseil procèdera à son adoption lors de la session ordinaire du 7 mai 2018. Avis public inséré dans le journal local.

- M. le maire ainsi que M. Jérôme Dionne iront rencontrer Mme Croteau, directrice générale de la commission scolaire de la Riveraine pour discuter de la subvention promise par le ministre de l'Éducation pour le projet d'eau potable à l'École de la Croisée

2018-03-50

Dépôt et adoption du bilan annuel de la Régie intermunicipale de sécurité incendie de Bulstrode

M. François Therrien, appuyé par M. Benoit Lussier, propose que le Conseil de la municipalité d'Aston-Jonction approuve le rapport financier déposé par la Régie Intermunicipale de sécurité incendie de Bulstrode confirmant un excédent de fonctionnement de 73 858,00 \$ et d'un excédent accumulé de 505 349,00 \$ pour cette fin d'année fiscale. *Adopté*

2018-03-51

Dépôt et adoption du bilan annuel de gestion intégrée des déchets Bécancour-Nicolet-Yamaska

M. Alexis Beaupré, appuyé par M. Jérôme Dionne, propose que le conseil de la municipalité d'Aston-Jonction approuve le rapport financier déposé par la Régie intermunicipale de gestion intégrée des déchets Bécancour-Nicolet-Yamaska confirmant un déficit de 324 892,00\$ et un excédant accumulé de 2 732 665,00\$ pour cette fin d'année fiscale.

2018-03-52

Demande et gestion du compte de la carte de crédit Desjardins

Personne morale : Municipalité d'Aston-Jonction

Il est résolu :

1. que la personne morale délègue aux personnes identifiées ci-après le pouvoir de contracter en vue de demander l'émission de cartes de crédit Desjardins (« les Cartes »), incluant leur renouvellement à échéance et leur remplacement si nécessaire, et ce, avec la oules limites de crédit octroyées par la Fédération des caisses Desjardins du Québec (« la Fédération ») ;
2. que la personne morale soit débitrice envers la fédération des sommes avancées et de toutes autres dettes liées à l'utilisation des Cartes et de tout produit qui s'y rattache, incluant les sommes excéder la ou les limites de crédit applicables ainsi que des intérêts et des frais applicables ;
3. que la personne morale s'engage à ce que les Cartes soient utilisées selon les modalités du contrat de crédit variable de la Fédération et soit responsable de toutes dettes et obligations découlant du non-respect de ces modalités ;
4. que les personnes identifiées ci-après soient autorisées à signer tout document utile ou nécessaire pour donner plein effet à cette résolution, à demander toute modification à l'égard des Cartes émises, incluant toute majoration de la ou les limites de crédit, et qu'elles aient tous les droits et pouvoirs liés à la gestion et à l'utilisation du compte relatif à ces Cartes ;
5. que les personnes identifiées ci-après puissent désigner à la Fédération des personnes responsables d'assurer la gestion du compte des Cartes, incluant notamment la désignation et la révocation des représentants de l'entreprise autorisés à obtenir une Carte, la répartition et la modification des limites de crédit autorisées des Cartes ainsi que l'ajout et le retrait d'options liées aux Cartes, le cas échéant ;

Nom du délégué (personne autorisée à gérer le compte)

Marc-André Gosselin Maire

6. que la Fédération puisse considérer que cette résolution est en vigueur tant qu'elle n'aura pas reçu un avis écrit de sa modification ou de son abrogation.

Il est proposé par M. Alexis Beaupré, appuyé par M. Éric De Courval que le maire M. Marc-André Gosselin sera le détenteur et le gestionnaire de la carte Visa de la municipalité. *Adopté.*

2018-03-53

Signature d'entente – DPCP (BIA) avec la cour municipale de Nicolet.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est partie prenante à une entente relative à la cour municipale commune de Nicolet ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Nicolet qui administre la cour municipale désire conclure avec le ministre de la Justice et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) une entente afin d'établir les modalités relatives à la poursuite et à la gestion de certaines infractions pénales devant la cour municipale de Nicolet ;

CONSIDÉRANT QUE par cette entente, la Ville de Nicolet s'engage à faire traiter par la cour municipale commune de Nicolet tous les constats délivrés par les membres de la Sûreté du Québec au nom du DPCP sur les routes entretenues par ou pour le ministère des Transports comprises dans le territoire sur lequel la cour municipale a compétence, à l'exception des autoroutes ;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS, il est proposé par M. Benoit Lussier, appuyé par M. Alexis Beaupré et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité d'Aston-Jonction appuie la signature de l'entente par la Ville de Nicolet avec le ministre de la Justice et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) pour la gestion, par la cour municipale de Nicolet, des constats d'infraction émis sur les routes numérotées, incluant ceux compris sur le territoire de la municipalité d'Aston-Jonction

2018-03-54

Ajout d'un assuré additionnel sur la police d'assurance générale auprès de la Mutuelle des municipalités du Québec

CONSIDÉRANT QUE la municipalité d'Aston-Jonction désire ajouter « Les Loisirs d'Aston inc. » comme assuré additionnel sur sa police d'assurance générale ;

CONSIDÉRANT QUE ce nouvel assuré demande une assurance responsabilité pour avoir une protection sur les activités offertes à la population d'Aston-Jonction sur le terrain du 1355, rue principale, Aston-Jonction ;

CONSIDÉRANT QUE l'assuré additionnel, représenté par M. François Therrien, nous confirme qu'aucun des administrateurs ou bénévoles ne font l'objet d'aucune plainte sur des faits, circonstances ou situations susceptibles de donner lieu à une réclamation.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. Éric De Courval et appuyé par M. Alexis Beaupré que le conseil de la municipalité d'Aston-Jonction

1. demande à la Mutuelle des municipalités du Québec d'ajouter « Les Loisirs d'Aston inc. » comme assuré additionnel sur sa police no 050013 ;
2. demande le coût relié à cette modification avant l'acceptation du conseil
Adopté.

2018-03-55

Autorisation pour les visites préventives 2018 de la Régie incendie

Il est proposé par M. Éric De Courval, appuyé par M. Benoit Lussier autorise la directrice générale et secrétaire trésorière à signer l'autorisation des visites de prévention des incendies pour l'année 2018. *Adopté*

CORRESPONDANCE

- Demande d'aide financière de l'Association forestière du sud du Québec
- Demande d'aide financière de la Croix Rouge Canadienne
- Demande d'aide financière de la Fondation Le Grand Chemin

Le conseil prend acte mais n'y donne pas suite

CERTIFICAT DE CRÉDIT

Je, MARTINE LEBEAU, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour couvrir les dépenses décrétées par les résolutions numéros 2018-03-43, 2018-03-44, 2018-03-45, 2018-03-47 et 2018-03-48 inscrites au présent procès-verbal.

Martine Lebeau
Directrice générale et secrétaire trésorière par intérim

2018-03-56
Clôture de la session

L'ordre du jour étant épuisé, M. Éric De Courval propose la levée de la session à vingt-trois heures (23 h).

Marc-André Gosselin
Maire

Martine Lebeau
Directrice générale et secrétaire trésorière par intérim

